



PLANIFICATION ANNUELLE 2023-2024

Nom : Laurence Wilkie

Matière : Culture et citoyenneté québécoise

Niveau : 4e secondaire

DISCIPLINE	CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE	CODE DE COURS	
Enseignant: Laurence Wilkie			

APPRENTISSAGES : DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ANNÉE

La diversité au Québec évolue au gré des changements sociaux et culturels qui caractérisent chaque époque. Dans une société démocratique comme le Québec, les conditions d'un vivre-ensemble et de la cohésion sociale se définissent à l'intersection du cadre commun et de la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle.

Le programme Culture et citoyenneté québécoise contribue ainsi au déploiement de trois finalités :

- Préparer à l'exercice de la citoyenneté québécoise;
- Viser la reconnaissance de soi et de l'autre;
- Poursuivre le bien commun.

ÉTAPE 1 (26 août au 4 novembre)	ÉTAPE 2 (14 novembre au 3 février)	ÉTAPE 3 (6 février au 22 juin)
<p>Cultures et productions symboliques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture: Culture matérielle et immatérielle, Cultures numériques, Transformation culturelle, Culture religieuse - Sous-culture: Culture classique et culture scolaire, Cultures populaires et de masse, Cultures alternatives 	<p>Technologies et défis de l'avenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technologie - Innovation technologique: Transhumanisme et posthumanisme, Biotechnologie, Intelligence artificielle - Technologies de l'information: Algorithmes - Technologie environnementale <p>Visite de CALACS (2 cours)</p>	<p>Justice et droit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justice: Principes de justice, Types de justice - Injustice : Discrimination - Institutions juridiques et judiciaires: Tribunaux et recours juridiques, Chartes des droits et libertés, Code criminel et code civil - Encadrement juridique de la vie amoureuse et sexuelle: Consentement et violence sexuelle, Violence conjugale + Culture: Représentations de la sexualité <p>Quête de sens et visions du monde:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de soi: Questions philosophiques existentielles, Agentivité sexuelle et affirmation de soi, Réflexion sur soi et introspection - Intégration sociale et culturelle: Relations interpersonnelles, affectives et amoureuses, Rites de passage et expériences marquantes, Choix relatifs à l'âge adulte, Engagement social - Formes de savoir: Religions et spiritualités; Philosophies; Idéologies; Sciences; Savoirs oraux, pratiques et expérientiels

Cadre d'évaluation des apprentissages :

Tout au long de l'année, l'élève sera mis en face de situations où il aura à montrer qu'il a acquis des connaissances et qu'il sait comment les mobiliser.

Parmi les critères d'évaluation, vous trouverez principalement:

- La maîtrise des connaissances liées à des réalités culturelles
- La maîtrise des connaissances liées à des réflexions éthiques
- La qualité de la démarche
- La compréhension de réalités culturelles
- Le développement d'un point de vue

N.B. : L'ensemble de ces critères sont observables à l'oral ou à l'écrit

L'ensemble des moyens pour évaluer des raisonnements et appuyer ses idées, en plus des différents biais cognitifs et formes du dialogue, seront inclus à travers les différents thèmes et éléments de contenu au cours de l'année.

ÉTAPE 1 (20%)	ÉTAPE 2 (20%)	ÉTAPE 3 (60%)
SAÉ Mini-test Activités évaluées	SAÉ Mini-test Activités évaluées Analyses réflexives	SAÉ Mini-test Activités évaluées Analyses réflexives CRP

NATURE DE L'ÉVALUATION EN COURS D'APPRENTISSAGE :	
<p>Les interventions de l'enseignant visent à permettre aux élèves de consolider des acquis ou encore de prendre conscience des difficultés observées et d'y remédier.</p> <p>L'évaluation relève autant de la responsabilité de chaque élève que de celle de l'enseignant. Elle s'inscrit dans la relation enseignant-élève (coévaluation), dans la relation élève-élève (évaluation par les pairs) et dans le regard que l'élève porte sur lui-même (autoévaluation).</p>	
ÉPREUVE MEQ DE FIN D'ANNÉE : OUI <input type="checkbox"/> NON	
COMPÉTENCE ÉVALUÉE : PONDÉRATION DANS LE RÉSULTAT FINAL :	DATE DE PASSATION :
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (volume, notes, cahier d'exercices) : <ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur chargé - Cartable - Cahier Canada - Feuilles mobiles - Agenda 	
APPROCHES PÉDAGOGIQUES : <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite : notions et concepts de base - Philosophie pour adolescents - Socioconstructivisme <p>En classe d'éthique et culture religieuse, on doit faciliter l'accès à des ressources riches et diversifiées, susceptibles d'alimenter la réflexion éthique et de permettre l'exploration de la diversité religieuse et d'autres représentations du monde et de l'être humain sous différents angles. Ainsi, les élèves auront accès à une grande diversité de ressources: des écrits divers, des témoignages, des supports matériels et techniques, des oeuvres...</p>	
1- Compétences développées par l'élève et évaluées	
CD1 : Étudier des réalités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler des questions et des réponses provisoires; - Recueillir des informations et des données d'observation primaires déjà disponibles; - Utiliser des outils de collecte mis à leur disposition; - Analyser les données recueillies et d'établir des constats; - Formuler une interprétation qui répond à leurs questions et rend compte de l'enrichissement de leur compréhension; - Identifier les limites de leur étude en considérant quelques biais sociocognitifs et dégager des similitudes et des différences entre des interprétations - Comparer des interprétations en dégageant entre elles des similitudes et des différences;
CD2 : Réfléchir sur des questions éthiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager des tensions dans une situation donnée; - Formuler une question éthique; - Identifier des repères; - Évaluer la rigueur des raisonnements; - Justifier un point de vue.
Document du MEQ sur les échelles des niveaux de compétences au premier cycle du secondaire.	

Apprentissages prioritaires relatifs aux concepts et processus

Expériences intimes positives: Expériences d'intimité affective ou sexuelle qui produisent des effets positifs dans la vie d'une personne et au cœur desquelles se trouvent le désir et le plaisir sexuel ainsi que le respect de soi et de l'autre dans une perspective égalitaire.

Pratiques de bienveillance: Actions qui visent à répondre aux besoins des personnes et à entretenir les relations et/ou qui sont motivées par une forme d'altruisme ou de souci de l'autre. Ces actions impliquent la reconnaissance du caractère partagé de la dépendance et de la vulnérabilité. L'attention aux détails, aux sensibilités individuelles, aux contextes particuliers et à ce qui est important pour le bien-être de l'autre intervient dans les pratiques de bienveillance.

Communication numérique: Ensemble des formes d'échange, de production et de réception de messages sur des médias numériques qui se distinguent de plusieurs façons des modes de communication traditionnels.

Justice: Idéal philosophique ou principe moral qui s'appuie généralement sur des valeurs communes comme l'égalité et l'équité. La conception de ce qui est juste est généralement connue, partagée et acceptée par la majorité des membres d'une société, même si les définitions peuvent varier selon les contextes. La justice s'exerce notamment dans les institutions juridiques, comme les tribunaux. Elle est définie notamment dans les institutions politiques (législatives et exécutives) où sont élaborées les lois et les politiques.

Injustice: Ce qui est contraire aux conceptions de la justice qui sont admises dans une société. Souvent, les injustices résultent d'inégalités économiques et sociales ou encore de comportements illégaux.

Institutions juridiques et judiciaires au Québec et au Canada: Ensemble des organismes, structures et règles qui assurent le fonctionnement du droit (juridique) et de la justice (judiciaire) au Québec et au Canada. Ces institutions incluent notamment les tribunaux des différentes instances, les codes juridiques et les règles qui encadrent la pratique du droit.

Encadrement juridique de la vie amoureuse et sexuelle: Ensemble des règlements et des lois qui encadrent les relations amoureuses et sexuelles. Cet encadrement concerne notamment le consentement, la définition de la violence sexuelle et conjugale, la vie reproductive ainsi que le respect des droits de la personne en contexte amoureux et sexuel.

Culture: Ensemble de manières de penser, de ressentir et d'agir, plus ou moins formalisées, qui sont partagées et qui permettent ainsi de réunir des personnes en collectivités particulières et distinctes. La culture comprend les arts et les lettres, mais aussi les modes de vie, les règles qui encadrent les systèmes juridiques et politiques, les traditions et les croyances. La culture première désigne les repères et les évidences du quotidien, souvent intériorisés depuis l'enfance, tandis que la culture seconde est constituée par l'ensemble des œuvres, des systèmes de signification et des symboles que l'humanité a produits pour réfléchir à la culture première par une mise à distance, en dialogue avec les autres. La culture est à la fois héritage et devenir des collectivités.

Représentations de la sexualité: Ensemble des idées et des images qui concernent la sexualité dans l'espace public, que ce soit dans les arts, les médias, les sciences ou tout autre domaine, et qui véhiculent des normes et des valeurs.

Technologie Ensemble de connaissances scientifiques, d'outils et de techniques employés par les êtres humains pour transformer leur environnement et produire des biens, des services ou des informations.

Innovation technologique: Introduction de nouvelles techniques et de nouveaux procédés mis en œuvre en relation avec des technologies existantes.

Technologies de l'information: Ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, d'enregistrer, de créer, de partager ou d'échanger des informations, notamment les ordinateurs, Internet, les technologies et appareils de diffusion en direct ou en différé et la téléphonie.

Technologie environnementale: Ensemble des applications scientifiques qui visent à mettre au point des outils pour répondre aux défis environnementaux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT :

- Le respect: de soi, des autres et de son environnement
- La responsabilisation: l'autonomie, amener son matériel, être ponctuel, gérer son agenda et remettre les travaux à temps
- L'engagement: présence en classe (physique et mentale), écoute active, participation
- Utilisation approprié de l'ordinateur
- Aucun téléphone cellulaire ne sera toléré

MESURES D'APPUI :

Récupérations:

- Tous les jeudis
- 12:45 à 13:15
- Local 114

RÔLE DES PARENTS

- Montrer une attitude positive envers la matière
- Discuter avec votre enfant du contenu des cours et des projets qui en découlent.
- Discuter avec votre enfant de l'actualité.
- Communiquer avec l'enseignante au besoin.